

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 6 (1976)
Heft: 4

Rubrik: Chronique du MDA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Méfiez-vous des malfaiteurs !

Aussi bien en France qu'en Suisse, la presse et la télévision n'ont pas manqué d'informer le public que des voleurs d'une espèce particulière trompent les personnes âgées. En France, par exemple, les malfaiteurs repèrent les maisons un peu isolées, s'informent du nom des habitants et hop, à la nuit tombée, vont faire une visite... La population française a été invitée à ouvrir l'œil !

En janvier de cette année, on apprend qu'en Suisse romande des personnes âgées avaient été victimes, à leur tour, de vols commis de façon beaucoup plus subtile. Le plus souvent, les malfaiteurs opèrent à deux ou trois. Les victimes, repérées aux abords des banques et des postes, sont ensuite abordées dans le but de connaître leur identité et leur adresse. Quelques heures plus tard, de faux policiers se présentent au domicile de la personne et l'informent que son appartement a été cambriolé ou pourrait l'être. Une fois à l'intérieur de l'appartement, l'un des deux distrait la personne âgée en s'intéressant particulièrement à sa fortune et, pendant ce temps, son complice subtilise des objets pour les présenter ensuite à la victime de la supercherie, en lui expliquant qu'ils ont été trouvés en possession d'un voleur. Usant de ce subterfuge, les faux policiers se font alors montrer argent, bijoux et objets de valeur pour s'assurer, disent-ils, que rien ne manque. Ils profitent du trouble ainsi créé pour en dérober la plus grande partie. Ils sont en possession de fausses cartes qui portent le mot « Police ». Avant de quitter les lieux, ils font promettre le secret sur l'affaire. Si nous vous faisons part de cette information, ce n'est nullement pour vous angoisser, mais bien plutôt pour vous mettre en garde. C'est pourquoi nous nous permettons de vous donner quelques conseils :

1. Faites attention aux visiteurs inconnus et inattendus qui pourraient se présenter. Il est plus prudent de ne pas les laisser entrer. Si un policier se présente sans que vous l'attendiez, demandez-lui ses papiers, et si vous doutez de sa fonction, n'hésitez pas à téléphoner à la police cantonale ou au poste de police le plus proche pour contrôler son identité.

2. Durant une absence prolongée, pensez à laisser vos stores toujours entrouverts afin de donner l'illusion que vous n'avez pas quitté votre logement. Avertissez amis et voisins de confiance pour qu'ils passent de temps en temps chez vous. Ne laissez pas trop d'argent au domicile. Un carnet bancaire ou un CCP nous paraît être l'idéal pour votre tranquillité.

3. Lorsque vous devez aller retirer de l'argent, il serait souhaitable que vous n'y alliez pas seul mais que vous vous fassiez accompagner.

4. En règle générale et si c'est possible, ne rentrez pas seul le soir. Faites-vous accompagner ou alors, si vos moyens vous le permettent, prenez un taxi. Lorsque vous marchez dans une rue le soir, veillez à ne pas être seul, attendez plutôt que d'autres personnes se rendent dans la même direction (un couple, par exemple). Ne prenez pas d'argent superflu avec vous : c'est tenter le diable que de se promener avec des billets de 100 francs.

Si vous êtes seul et que vous ne connaissiez personne pour vous aider, alors n'hésitez pas à faire appel, soit au club d'aînés le plus proche, soit à une institution s'occupant des personnes du troisième âge, soit aux services sociaux.

Cet article n'a pas été écrit pour vous effrayer. Il a été conçu pour vous mettre en garde contre les escrocs et vous donner quelques conseils pratiques qui vous permettront de rester maître de la situation.

Marc Guignard

VACANCES - VOYAGES 1976

Croisière Iles grecques

du 10.4 au 17.4

du 17.4 au 24.4

Prix selon cabine
de Fr. 700.— à 1200.— t. c.

Documentation à demander
au MDA, Couchirard 8,
1004 Lausanne.

Hollande (circuit)

du 21.4 au 27.4

Prix : Fr. 650.— t. c.

Documentation à demander
au MDA, Couchirard 8,
1004 Lausanne

Lugano

du 25.4 au 4.5

Prix : Fr. 390.— t. c.

Documentation à demander
au MDA, Couchirard 8,
1004 Lausanne.

Israël

du 8.5 au 24.5

Prix : Fr. 1480.— t. c.

Documentation à demander
au MDA, Couchirard 8,
1004 Lausanne.

Londres

du 20.5 au 24.5 (5 jours)

Prix : Fr. 495.—

Prestations : Voyage en avion + pension complète + excursions (chambre à deux lits avec douche ou bain dans la chambre).

1er jour : Départ de Genève-Cointrin. Arrivée à Londres (Gatwick-Airport). Transfert en ville et visite panoramique de West-End.

2e jour : West-End le matin, ainsi que l'Abbaye de Westminster et la relève de la garde. Déjeuner au centre. L'après-midi, visite de la Tour de Londres et des joyaux de la Couronne. Dîner « carvery ».

3e jour : A option : matinée libre ou shopping, sous la direction du responsable du groupe, dans Oxford Street. Promenade en bateau sur la Tamise et déjeuner à bord. L'après-midi, visite du Château de Windsor.

4e jour : Départ pour l'observatoire de Greenwich, visite du célèbre bateau le « Cutty Sark » et continuation sur Canterbury.

5e jour : Départ matinal de l'hôtel.

Pour obtenir la brochure « Voyages-vacances 1976 », veuillez remplir le bon figurant en page 15.